



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, le 17 septembre 1993

Au Conseil fédéral

Note d'information

Visite à Berne du MAE du Burkina-Faso Thomas Sanon

- 1.) Le 16 septembre 1993 j'ai reçu à Berne le Ministre des Affaires étrangères du Burkina-Faso.
- 2.) Le Burkina-Faso est un pays de concentration de la coopération suisse au développement qui travaille, à la satisfaction des autorités locales, à des projets de gestion de l'environnement, au développement du secteur associatif privé des milieux agricoles et d'élevage, à la promotion du secteur artisanal et technologique et à la décentralisation.

Dans ce domaine du développement le Burkina-Faso demande le soutien suisse pour obtenir un assouplissement de la conditionnalité de la Banque Mondiale pour tenir compte des conditions locales. Les discussions ont mis en relief, par ailleurs: l'utilité de mettre en place un cadre de concertation élargi aux représentants locaux; l'intérêt d'un accompagnement du processus de décentralisation progressif engagé par les autorités burkinabés et la problématique sous-régionale avec une valorisation du domaine agricole et de l'élevage par delà les frontières.

- 3.) Le Ministre Sanon a décrit le processus de démocratisation en cours appuyé sur le dialogue politique avec l'opposition et les syndicats
- 4.) Le Burkina-Faso joue par ailleurs un rôle utile de médiation dans les conflits de la sous-région. Son action, et en particulier celle de son président Compaoré, a donné des résultats dans le conflit relatif aux Touaregs et dans le rapprochement entre gouvernement et opposition au Togo. Au Libéria une solution est en cours d'élaboration.

DEPARTEMENT FEDERAL
DES AFFAIRES ETRANGERES


Flavio Cotti

